

LE BAC
GRIS,
C'EST FINI

JE TRIE DANS LE BAC JAUNE



+ simple !

**Tous les emballages
en plastique, métal, carton
et les papiers
→ dans le bac jaune**

Une question sur le tri ?
→ **sittomat.fr**



SUIVEZ-NOUS



Graphisme : agence **declic**



Ne pas jeter sur la voie publique

LE GESTE DE TRI SE SIMPLIFIE À PARTIR DU 1^{er} NOVEMBRE !

Le Syndicat mixte Intercommunal de Transport et de Traitement des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise (SITTOMAT) a récemment mis en service un nouveau centre de tri à La Farlède. Cet équipement moderne et performant prendra désormais en charge l'ensemble des emballages ménagers du territoire selon les consignes nationales de tri.

CE QUI CHANGE À COMPTER DU 1^{er} NOVEMBRE

- Vous devrez déposer les emballages ménagers en plastique, carton, métal et papier, dans un bac unique de tri, celui à couvercle jaune.
- Les containers à couvercle gris ne devront plus être utilisés. Ils seront récupérés par les services métropolitains pour être recyclés ou réemployés.
- **Par ailleurs, les rythmes et les jours de collecte s'adaptent à cette évolution :**
 - ➔ La collecte du container à couvercle jaune (plastique, carton, métal et papier) aura lieu le **mardi et le vendredi**.
 - ➔ La collecte du container à couvercle vert (autres déchets ménagers) aura lieu aux jours indiqués sur le sticker joint qui est à apposer sur ce couvercle par vos soins.

CE QUI NE CHANGE PAS

- Les containers doivent toujours être sortis devant votre domicile la veille au soir du jour de collecte ou, au plus tard, le matin même avant 6h.
- Ils ne doivent pas rester sur la voie publique et être rentrés à l'intérieur de votre propriété après chaque collecte.
- Les containers mis à disposition sont personnels. Vous devez assurer leur maintien en bon état de propreté.
- Le verre (bouteilles, bocaux, récipients...) doit continuer d'être déposé dans les points d'apport volontaire situés en ville, ou en déchetterie.

Grâce à leur implication, les Crauroises et les Craurois font figurer La Crau en tête du classement des villes de notre métropole en matière de respect du tri sélectif. Continuons !

Métropole
Toulon Provence
Méditerranée

Contact : 04.23.26.15.80
antennelacrau@metropoletpm.fr

